



Assemblée générale

Distr. limitée
14 septembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 19 de l'ordre du jour provisoire*

Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies

Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bhoutan, Brésil, Brunéi Darussalam, Chili, Costa Rica, Danemark, El Salvador, Équateur, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Guatemala, Haïti, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Myanmar, Népal, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Samoa, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suriname, Tchad, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine, Vanuatu et Venezuela : projet de résolution

Admission de la République de Nauru à l'Organisation des Nations Unies

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Algérie, Andorre, Autriche, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chypre, Colombie, Croatie, Espagne, Islande, Jamaïque, Koweït, Monaco, Palaos, Pays-Bas, Pérou, Qatar, Uruguay et Viet Nam.

* A/54/150.